

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

## Journal de Côte d'Ivoire

Mars 2013

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Cote\\_dIvoire.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Cote_dIvoire.htm)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

### Gbagbo: Criminel ou démocrate ? A la Haye, les vrais criminels ne sont pas jugés

Justice de vainqueurs, quand les rôles sont inversés

Par Chantal Dupille

Un journal français (Marianne), une fois n'est pas coutume, enquête honnêtement, écrit un papier équilibré, neutre. Le fait est trop rare pour ne pas être salué. Triste époque où une information digne de ce nom devient l'exception.

Les faits, les blogueurs bien renseignés les connaissent. La France de Sarkozy, aux ordres de Tel-Aviv, de Washington et de Londres, cible la Côte d'Ivoire Etat souverain et démocratique pour le soumettre - particulièrement au FMI, d'ailleurs, à travers Ouattara. Autrement dit, le développement de l'Afrique sera complètement entravé, les Noirs subiront la colonisation, les prédatations, les pillages, voire les bombardements, et seront privés d'avenir. Esclavage pas mort ! Sur France24, j'ai un jour entendu Mme Christine Lagarde annoncer que M. Ouattara allait conduire le développement en Afrique avec le FMI qui à travers lui, serait appelé à rayonner sur tout le continent : Autrement dit, pour le mettre en coupe réglée, l'endetter, le piller, le ruiner au profit des occupants (le mot convient, l'occupation peut-être très discrète, à travers les hommes de la BM ou du FMI).

Gbagbo, donc, dans l'article de Marianne, apparaît pour ce qu'il est : Un démocrate aimant son pays et le défendant quand il est attaqué. C'est pourtant lui qu'on juge à la Haye, tribunal fantoche, Justice de vainqueurs. Et ceux qui l'ont privé de sa victoire électorale, ceux qui commettent exactions et pillages, sont au pouvoir sans être inquiétés. Ainsi, tout est inversé. Notre monde, ou plus exactement l'Occident et ses sbires, dérive lentement et sûrement vers un Non-Droit généralisé, vers un Totalitarisme rampant, vers l'abjection totale, tout en se parant des vertus de la démocratie, de l'humanitaire... Guerres pour la paix, guerre contre le terrorisme armé, formé et financé par ceux qui prétendent le combattre, tout est imposture... et cette imposture est rendue possible grâce aux mensonges permanents des Médias collabos des assassins des peuples.

A La Haye, on a jugé les Serbes qui défendaient leur pays attaqué par l'OTAN (le prétexte étant des massacres ethniques alors qu'ils étaient perpétrés par l'Occident lui-même), et les Croates ou les Bosniaques ont finalement été exonérés de leurs crimes... Que dire des vrais auteurs de troubles, de conflits, de crimes de guerres, à Tel-Aviv, à Londres ou à Washington ? Pour eux,

l'impunité est totale. Le fils de Kadhafi va être jugé à huis-clos et sans doute le plus discrètement possible exécuté, Gbagbo va être condamné pour des crimes qu'il n'a pas commis, ou comme Milosevic, il aura le bon goût de mourir dans sa cellule. Et les vrais criminels, tous les Bush, Blair, Cameron, Sarkozy, Obama, Hollande-Fabius, Ouattara, BHL, etc, continueront à bernier les peuples. En toute impunité.

### [Les journalistes, instruments clé dans la guerre - Jusqu'à quand l'impunité ?](#)

En tant que journaliste, je suis ulcérée de voir que les Médias relaient en permanence les mensonges de l'Occident, mes consœurs et mes confrères se rendent ainsi complices des forfaits de leurs mentors et devraient eux aussi, pour leur criminelle désinformation et leur propagande de guerre, se retrouver devant un tribunal.

Ainsi, tout est inversé. Les vrais auteurs de crimes sont en liberté, et ceux qui défendent leur pays comme hier Milosevic, Gbagbo, Kadhafi ou aujourd'hui Bachar-el-Assad, sont en position d'accusés.

Dirigeants, juges, journalistes ne méritent aujourd'hui que notre mépris.

Il reste des juges indépendants, nous leur demandons de faire leur travail. Pour que justice soit faite, tout simplement.

Chantal Dupille

<http://chantaldupille.over-blog.com:80/article-gbagbo-criminel-ou-democrate-a-la-haye-les-vrais-criminels-ne-sont-pas-juges-115839667.html>

---

### Gbagbo toujours égal à lui-même

Cela fait 15 mois qu'il séjourne dans l'univers carcéral des grands criminels, 10 jours qu'il est dans le box des accusés pour voir si les charges contre lui seront confirmées ou non. Mais il a fallu 17 minutes à la barre pour que [Laurent Gbagbo](#) se redécouvre toujours égal à lui-même.

L'homme serein, à l'humeur inattendu, au verbe direct et attaché au combat pour l'Afrique.

Laurent Gbagbo est apparu, hier, aux Ivoiriens, aux Africains, au monde entier. « J'ai suivi ce débat. J'ai entendu beaucoup de choses. Certaines fois, je me suis retrouvé en [Côte d'Ivoire](#), mais d'autres fois, je m'en suis trouvé tellement éloigné », a-t-il dit. Avant de faire comprendre qu'il aurait pu être utile au processus de recherche de la vérité. « C'est les choses petites qu'on aurait pu expliquer », a insisté l'homme à l'humour inattendu. Sur ce ton, il a évoqué que le mot « procureure » admet désormais le genre féminin. Naturellement, Laurent Gbagbo n'a rien perdu de son verbe direct. Rappelant que c'est lui qui a usé des pouvoirs exceptionnels de l'article 48 de la Constitution pour rendre éligibles Ouattara et Bédié. Puis, concernant ce qui se dit sur sa gouvernance, l'orateur s'est voulu clair. « En Europe, on dit que les Africains gouvernent comme ça. Moi, je ne gouverne pas avec ma famille... ».

Sur d'autres contrevérités concernant ses relations de famille, il a levé le voile de façon aussi précise que directe : « Bertin Kadet n'est pas mon neveu. J'ai des neveux dans cette salle... Et il ne faut pas me donner des parents ». Tout cela pour « dire qu'il y a des petites choses comme ça qu'on aurait pu éviter et qui alourdissent pour rien l'atmosphère, en même temps qu'elles empêchent d'aller immédiatement au fond du débat ».

Toujours égal à lui-même, le prisonnier du complot international a surtout rappelé son combat. « Madame la présidente, toute ma vie, et cela se sait non seulement en Côte d'Ivoire, dans toute l'Afrique, mais aussi dans toute la France politique, j'ai lutté pour la démocratie ». Pour donner la preuve de son combat, il a promis un lot de livres « de Gbagbo » à la Cpi. Car, pour lui, ... « en fait, c'est ça l'homme. Il marche, mais il laisse des traces sur le chemin qu'il parcourt. Comme ça, on peut le retrouver ». Il a donné le sens de ce combat en tant qu'Africain, « parce que nos pays sont fragiles ». Mais aussi, il se bat pour la démocratie parce qu'en Côte d'Ivoire, il existe plusieurs méthodes de choix du chef, en fonction des régions et des groupes culturels.

Laurent Gbagbo a en outre insisté sur ce que signifie la démocratie. En revanche, il a dit ce qui « n'est pas très démocratique ». Notamment quand on enlève le président de la Cie, qu'on l'envoie dans son quartier général de campagne, pour se faire proclamer président. En tout cas, hier, Laurent Gbagbo a montré que 2 années de détention arbitraire n'ont eu aucun effet sur lui. Et « quelle que soit l'issue » de la procédure, Laurent Gbagbo sera encore égal à lui-même.

Cependant, il « compte » sur la procureure et dit à tous ces Africains en train de manifester pour sa libération, que la démocratie est vaine, si les dirigeants ne peuvent respecter les constitutions qu'ils se donnent.

Armand Bohui – Notre Voie

<http://www.ivoirediaspo.net/gbagbo-toujours-egal-a-lui-meme.html>

---

Emmanuel Altit, avocat du président déchu, revient sur l'audience de confirmation des charges qui s'est déroulée à la Cour pénale internationale. Interview.

Laurent Gbagbo, ex-président de Côte d'Ivoire, est soupçonné de crimes contre l'humanité par le procureur de la Cour pénale internationale. Fin février, au moment où l'audience de confirmation des charges se déroule à La Haye, Amnesty International publie un rapport intitulé "Côte d'Ivoire. La loi des vainqueurs". L'ONG pointe du doigt les exactions commises contre des partisans de Laurent Gbagbo. Elle s'inquiète que le bureau du procureur de la CPI n'ait pas encore annoncé "l'ouverture de l'enquête à des événements antérieurs" aux violences post-électorales de 2010. Jusqu'à aujourd'hui, le clan Ouattara n'a pas été inquiété par la justice internationale. La France est intervenue militairement dans la chute de Laurent Gbagbo, tandis que les Nations unies ont endossé tour à tour le rôle de force de maintien de la paix et de négociateur. Emmanuel Altit, avocat de Laurent Gbagbo, revient pour Le Point.fr sur sa ligne de défense. Et décrit une "autre réalité". Entretien.

Le Point.fr : Laurent Gbagbo a été arrêté il y a bientôt deux ans, le 11 avril 2011. Depuis cette date et jusqu'à aujourd'hui, quel a été son parcours ?

Emmanuel Altit : Laurent Gbagbo a été arrêté dans des conditions terribles, après un assaut donné par les forces françaises et les rebelles. Il y a eu une intervention extrêmement brutale des rebelles. Les personnes qui se trouvaient dans la résidence ont été battues, poignardées, molestées. Laurent Gbagbo a passé deux jours à l'hôtel du Golf, le QG d'Alassane Ouattara. Puis il a été transféré dans le nord de la Côte d'Ivoire le 13 avril à Korhogo, où il est resté jusqu'au 29 novembre 2011. Il était gardé par un chef de guerre, le commandant Fofié, soupçonné de crimes très graves. Il a été arrêté et détenu sans mandat et sans aucun titre judiciaire. Ses droits ont été violés. Nous avons essayé d'aller le voir dès juin 2011, mais nous n'y sommes parvenus qu'en octobre. Au moment où nous l'avons rencontré, Laurent Gbagbo était dans un grand état de fatigue, aggravé par ses conditions de détention. Le 29 novembre 2011 a eu lieu une audience à Korhogo durant laquelle les avocats n'ont pas pu réellement s'exprimer. Leur demande visant à obtenir quelques jours supplémentaires pour préparer la défense a été rejetée. On leur a même affirmé, à l'issue de l'audience le 29 novembre au soir, que Laurent Gbagbo allait réintégrer sa cellule, alors qu'il était déjà dans l'avion pour La Haye. Cet enlèvement, appelons-le comme ça, puisque cela ne répondait à aucune norme juridique applicable, a été décidé quelques jours auparavant, après une réunion à Paris entre Alassane Ouattara et le procureur de la CPI de l'époque, Luis Moreno Ocampo. À partir de son arrivée à La Haye, il a été traité avec décence, mais a mis du temps à récupérer.

L'audience de confirmation des charges contre Laurent Gbagbo, soupçonné de crimes contre l'humanité, a eu lieu à la Cour pénale internationale du 19 au 28 février. Le procureur lui reproche quatre événements qui ont tous eu lieu lors de la période post-électorale, du 16 décembre 2010 au 12 avril 2011. Votre ligne de défense a consisté, dès le début, à revenir sur les événements qui ont eu lieu

avant les élections de 2010. Pourquoi ?

Le procureur est particulièrement discret sur tout ce qui s'est passé entre 2002 et 2010. Il a voulu faire porter la responsabilité du conflit sur les seules épaules du président Gbagbo. Avant 2010, il y a eu un certain nombre de coups d'État. À chaque fois, les rebelles venaient du Burkina Faso, parvenaient en Côte d'Ivoire et attaquaient différents endroits, notamment Abidjan.

En 2002, après plusieurs échecs, les rebelles mettent la main sur la moitié nord du pays. Ces rebelles ont mis le nord du pays en coupe réglée, pratiquant extorsions à grande échelle, pillages, meurtres, viols, trafics en tout genre (cacao, diamants, or, armes). Les chefs des rebelles sont soupçonnés par de grandes ONG de défense des droits de l'homme de crimes très graves. Voilà la vérité des choses. Il y avait une guerre depuis 2002 et les événements de 2010 en sont la suite

logique. Le président Gbagbo n'a cessé de tenter de parvenir à un accord avec les rebelles pour réunifier le pays. En 2003, il les fait entrer au gouvernement et leur confie des ministères importants : Défense, Affaires étrangères, etc. En 2007, il nomme même le chef de la rébellion, Guillaume Soro (désormais président de l'Assemblée nationale, NDLR), Premier ministre. À l'époque, ces tentatives de conciliation lui seront reprochées, certaines personnes craignant que les rebelles jouent un double jeu, qu'ils n'acceptent des postes que pour mieux se saisir du pouvoir.

Vous vous êtes demandé devant la Cour pourquoi des membres du clan Ouattara qui ont commis des exactions ne comparaissent pas, eux aussi, devant la CPI. En faisant cela, ne cherchiez-vous pas à

politiser l'affaire ?

Le procureur n'a pas suffisamment précisé le contexte. Il nous appartenait de reconstituer la vérité historique : il y avait une guerre depuis le 19 septembre 2002. Ce qui s'est passé après les élections de 2010, c'est la continuation de cette guerre. Cela change tout. Car, dans cette optique, qui attaque ? Les rebelles. Qui tente de s'emparer du pouvoir ? Les rebelles. Cela donne une clé de compréhension différente. Le procureur, en ne tenant pas compte des faits antérieurs à 2010, donnait à penser que, soudainement, le président Gbagbo avait décidé de refuser le verdict des urnes et de s'attaquer de manière gratuite aux supporteurs de son adversaire. Ce n'est pas la vérité. Il est difficile de reconstituer dans une cour la vérité, mais il est nécessaire de vouloir reconstituer quelque chose qui s'en approche. Si l'on donne à voir une réalité différente, on comprend que le récit du procureur n'est pas forcément le bon.

L'audience de confirmation des charges s'est achevée le 28 février.

Quelle est la suite de cette affaire ? Nous déposons les écritures de la défense le 28 mars. La Cour aura ensuite soixante jours pour se décider. Il y a quatre possibilités. La première est que les juges estiment que les éléments étayant les accusations du procureur ne sont pas convaincants.

Deuxièmement, les juges peuvent confirmer seulement certaines charges et en infirmer d'autres. Ils peuvent également confirmer l'intégralité des charges. Enfin, les juges peuvent demander au procureur des précisions ou un complément d'enquête. Il faut bien comprendre que c'est un dossier important, car c'est l'avenir de la Côte d'Ivoire qui est en jeu.

3 mars 2013

<http://www.abidjandirect.net/index2.php?page=poli&id=7758>

## LES LECONS DE GBAGBO A LA CPI, A L'AFRIQUE ET AU MONDE.

L'audience de confirmation des charges contre Gbagbo à la CPI, comme si la culpabilité de l'homme est la seule issue de cette audience, alors qu'on pourrait évoquer aussi d'infirmer des charges, confirme l'acharnement de cette organisation internationale contre Gbagbo. D'ailleurs, la tournure des débats, a suffisamment montré la légèreté des prétendues preuves compilées par Ocampo, l'adepte du faux transmis à son successeur, l'africaine Bensouda. Manifestement, celle-ci, sans discernement ni réserve, se les a appropriées béatement pour faire honneur à ses mandants du Club de Sadiques et Voraces Impérialistes Occidentaux (CSVIO). C'est pourquoi, pour confirmer le complot, la juge, dont la fonction est principalement d'écouter et rendre le verdict, a outrepassé ses prérogatives pour prendre, ouvertement et en pleine audience, le parti de la Procureure.

Cette parodie de justice de la Haye a été l'occasion, pour le Président Gbagbo, pendant son temps de parole, d'enseigner, aux ivoiriens, aux africains, et à tous les démocrates du monde, les leçons d'une véritable justice

et d'une vraie démocratie. On comprend aisément que justice et démocratie forment une paire inséparable.

Sans être juriste, Gbagbo enseigne l'impérieuse nécessité de partir des causes pour juger les effets. En effet, c'est véritablement une source légitime de frustration que de croire que la guerre postélectorale est née ex nihilo. Cette guerre est le résultat de la haine de Sarkozy, locomotive de la

soi-disant communauté internationale contre l'autonomiste, le souverainiste Gbagbo. Comment peut-on parler des crimes résultant de la guerre sans répondre à la question «qui a gagné les élections?» Indéniablement, l'auteur de la guerre est bel et bien le perdant des élections. En effet, il faut retenir que dans un match de football ce n'est pas l'équipe qui mène au score et à qui l'arbitre vient d'accorder un penalty sur une faute flagrante de l'équipe adverse qui abandonnera la partie pour saccager tout et violenter des supporters. L'arbitre, ici, le seul et unique arbitre dans la crise ivoirienne fabriquée de toutes pièces par la France de Chirac puis de Sarkozy, est le Conseil Constitutionnel de Côte d'Ivoire et non un groupuscule de pays impérialistes se targuant de la pompeuse appellation de communauté internationale, encore moins un quelconque premier responsable d'une commission administrative qui a lu en catimini quelques résultats partiels et parcellaires au QG de campagne du candidat ayant réellement perdu l'élection présidentielle de 2010. Ce n'est donc pas Gbagbo qui a pris les armes pour détruire la Côte d'Ivoire et tuer les ivoiriens. De plus, pourquoi refuser le recomptage des voix, quand on a l'assurance d'avoir gagné? Ce sont donc, les rebelles de Ouattara et Soro conduits par Sarkozy et son armée la licorne, les soldats de l'ONUCI, aidés de nombreux mercenaires de Compaoré et Badluck...euh...Goodluck qui, face à leur défaite, n'ont trouvé que la solution de la guerre déjà planifiée par eux bien avant les élections. Ce Président français Sarkozy, maître d'œuvre des massacres des populations ivoiriennes, initiateur dans son pays de l'immigration choisie, devant ôter à l'Afrique ses intellectuels, a donné à son larbin d'imposer des analphabètes comme préfets de région dans un pays où des titulaires d'un bac+8 sont encore au chômage. Il a préféré la force des armes à la force de la loi prônée par Gbagbo et a choisi de menacer ouvertement le Président ivoirien comme si celui-ci était un de ses adjoints ou qu'il lui revenait de désigner pour la Côte d'Ivoire un Président. Non content de ses menaces, d'ailleurs restées sans suite, il a choisi de tuer à l'aide de bombes et de missiles des milliers d'ivoiriens. Il continue de choisir les patriotes, tous mauvais à ses yeux pour les déporter à la CPI.

Pourquoi d'ailleurs ne parle-t-on pas des nombreux crimes perpétrés par les Présidents français, l'ONU et leurs armées en CI? Pourquoi aucune ONG n'a dénoncé à ce jour ces crimes? Pourquoi l'Assemblée Nationale française s'est-elle hâtée de voter une loi..... rétroactive pour couvrir les crimes de ses soldats en CI?

Pourquoi ce silence de la CPI, devenue par la volonté de l'ONU l'unique recours, devant tant crimes impunis?

Dans son discours à la Haye, Gbagbo a volontairement passé sous silence, les agissements barbares de la France de Sarkozy et de la communauté internationale préférant inviter ses frères africains au respect des lois et constitutions de leurs pays afin de s'engager résolument dans la voie de la démocratie et du développement; pour réussir dans cette voie, il importe que les hommes politiques africains veillent à ne pas se laisser corrompre pour devenir des pions de la Françafrique, toujours prompts à semer la guerre pour défendre et préserver ses voraces intérêts sur le continent noir.

A l'inverse de celui qui, imposé à la tête de la CI, fonde sa politique sur le repli ethnique et qui gouverne avec sa famille et son clan, Gbagbo a toujours privilégié la promotion de l'excellence et cela sans tenir compte de l'appartenance ethnique ou politique.

Cette audience de La Haye montre les effets négatifs des mensonges proférés sur le compte du Woody de Mama, le préféré des ivoiriens, par les médias à la solde de la France et de Ouattara car l'argumentation de la Procureure ne s'est fondée que sur les articles haineux des journaux français et ivoiriens proches du poulain des multinationales du monde capitaliste. C'est pourquoi, pour couper court à toutes ces balivernes, Gbagbo a souhaité remettre à la CPI des exemplaires de ses livres qui attestent de sa vision d'une politique fondée sur l'humanisme et la démocratie et non le mensonge, la violence et la guerre, armes de prédilection des gouvernants actuels et de leurs parrains.

Pour finir, il est agréable de noter, dans cette épreuve, la sagesse, l'humilité, la courtoisie avec lesquelles l'homme s'est adressé au monde entier. Tout au long de sa prestation magistrale, il n'a fait montre d'aucune haine, ni rancune allant jusqu'à ignorer les

bombes et les missiles largués sur sa résidence par Sarkozy et l'ONU avant de réussir à installer leur homme au pouvoir. Gbagbo a su faire preuve d'amour, pour ceux qui le considèrent comme un ennemi, à l'égard de son pays et de toute l'Afrique qui luttent pour sa libération. L'analyse de ses dix années passées au pouvoir confirme ses qualités, n'en déplaise aux menteurs invétérés du RHDP, des médias et des ONG françaises.

A la vérité et quel que soit le verdict de cette audience de la CPI (Cour Politique des Impérialistes), le Président Laurent Gbagbo est et demeurera le meilleur homme politique africain de ces cinquante dernières années. Vivement que les élites africaines suivent les sages conseils de cet homme exceptionnel et particulièrement, que les dirigeants de l'UA entendent bien ce Gbagbo a dit au monde

### L'intégral du message (texte) du président Gbagbo hier à la CPI

Madame la Présidente, mesdames, messieurs les juges,

J'ai suivi ces débats, j'ai entendu beaucoup de choses, certaines fois je me suis retrouvé en [Côte d'Ivoire](#), mais d'autres fois je m'en suis trouvé tellement éloigné. Tellement les questions qu'on posait étaient loin de ce que nous avons vécu. Et je me suis dit pourquoi dans la justice moderne y a-t-il des camps retranchés.

Parce que sur beaucoup de questions, aussi bien l'accusation que la représentante des victimes que vous-même vous auriez pu m'appeler, j'aurais pu donner des informations ne serait-ce que des informations. Que vous auriez pu vérifier après mais fluidifier le raisonnement. J'aurais pu dire beaucoup de choses sur de petites questions.

Par exemple quand on dit il a signé un papier pour déployer l'armée, jamais. J'ai signé un décret pour que tous les FDS soient mobilisés. Mais c'est une pratique qui date de 1961, qui date de l'époque où l'armée a été créée. Le Chef de l'Etat peut en temps de troubles, signer un décret. Parce que la police, c'est la police, ensuite il y a la gendarmerie.

Mais si ces deux forces sont totalement submergées elles peuvent appeler l'armée en renfort. Et donc pour ça, le [Président de la République](#) signe un décret qu'il donne aux différents chefs. C'est à eux d'utiliser l'armée ou de ne pas l'utiliser, ça dépend de ce qu'ils pensent de la situation. Donc c'est des choses pratiques comme ça et petites qu'on aurait pu expliquer.

Quand le chef des FDS est venu me dire la situation à Abobo..., il y a les soldats d'IB, je pense que c'est eux le commando invisible, donc on ne sait pas comment ça va aller...

Je dis qu'est-ce qu'on fait ? Il dit bon, signez toujours un décret et puis on va garder ça, et si on n'en a pas besoin, on n'en a pas besoin, mais si on n'en a besoin... Donc il y a plein de choses comme ça.

Et puis faut pas me donner des paroles que je n'ai pas.

Je crois que on veut faire comme l'Europe, pour dire les africains c'est comme ça ils gouvernent. Je ne gouverne pas avec ma famille !

Moi, je suis Chef de l'Etat, Président de la République et ma femme est Députée et Kadet n'est pas mon neveu. Le mot neveu est un mot français. J'ai des neveux ici qui sont dans cette salle. Mais Kadet n'est pas mon neveu. Il a été ministre délégué à la Défense, il était mon Conseiller. Je ne gouverne pas avec ma famille !

Peut-être que ça s'est fait comme ça ailleurs en Afrique mais pas en Côte d'Ivoire au temps de Gbagbo.

C'est-à-dire y a des petites choses comme ça qu'on aurait pu éviter ... et ça nous empêche d'aller immédiatement au fond du problème.

Madame la Présidente, toute ma vie et ça, ça se fait non seulement en Côte d'Ivoire mais dans toute l'Afrique et dans toute la France politique, j'ai lutté pour la démocratie.

J'ai demandé à mes Avocats la semaine dernière, je leur ai dit que je voulais vous envoyer tous les livres que j'ai écrits sur mon parcours. Ils m'ont dit que c'était trop tard. (...)

Nous ne savions pas ça. Donc on luttait avec un courage.... Mais on n'était convaincu que nous-mêmes on n'allait pas voir la démocratie triompher. Mais le mur de Berlin s'est écroulé et nous a



aidés à gagner la victoire du multipartisme et de la démocratie.

Donc c'est pourquoi je voudrais simplement dire et je ne vais pas aller plus loin. Je voudrais simplement dire que Madame la Procureure a dit une phrase qui m'a un peu choqué.

En disant que nous ne sommes pas là pour voir qui a gagné les élections et qui ne les a pas gagnées. Mais on ne peut pas parler, on ne peut pas débattre de la crise postélectorale et ne pas savoir comment les élections se sont passées.

Qui a gagné les élections ? Parce que c'est celui qui ne les a pas gagnés qui a semé des troubles. Je crois que c'est ça la logique.

Donc la question est là : qui a gagné les élections ? Et donc quand je demandais qu'on recompte les voix, ce n'était pas une phrase en l'air.

Vous avez vu vous-même les documents dont dispose l'accusation et sur lesquels les voix des électeurs sont répertoriées. On a vu que dans la seule ville de Bouaké, on a ajouté 100 000 voix à mon adversaire.

C'est ça le fond de la question. On nous a attaqué en 2002, j'ai fait mon travail. C'est-à-dire que je n'ai jamais cru que [la Côte d'Ivoire](#) allait s'en sortir par la guerre. Je n'ai jamais cru ça. J'ai toujours cru qu'on s'en sortirait par la discussion. Même si je sais qu'ils ont tort. Mais pour s'en sortir, j'ai toujours cru à la discussion.

Alors j'ai parcouru toute l'Afrique. On a fait les négociations de Lomé. Ils ont fait les négociations de Marcoussis et réunions de Kléber. Mais ça je laisse ça de côté... Nous avons fait les négociations de Accra 1, Accra 2, Accra 3 sous la présidence de John Kuffuor. Nous avons fait les négociations à partir de juin 2005, de Pretoria 1 et de Pretoria 2, sous la présidence de Thabo M'Beki.

Nous avons tout fait. Nous avons tout fait pour que la discussion avance. C'est à Pretoria que j'ai demandé à Thabo M'Beki de m'aider à trouver une solution légale pour qu'Alassane soit candidat. Parce que ça empoisonne la situation. C'est à Pretoria en 2005.

Nous nous sommes retrouvés, Thabo M'Béki, Konan Bédié, Ouattara et moi-même. J'ai demandé à Ouattara de faire la traduction entre Thabo M'Béki et moi. C'est là que je leur ai dit que ça ne me gênait pas que Ouattara soit candidat. Mais comme mon électorat aussi est là, donc il faut que Thabo M'Beki nous écrive à nous tous à Abidjan pour que après je puisse prendre une décision. Je n'aimais pas l'article 48 de la Constitution. C'est comme l'article 16 de la Constitution française, ça donne énormément de pouvoir. Mais ce jour-là, j'ai pris l'article 48 de la Constitution et j'ai permis à Ouattara et à Konan Bédié d'être candidats.

Donc Madame voilà ce que je voulais vous dire.

Nos pays, nos Etats – et ce sera mon dernier point – sont fragiles. Et chaque fois qu'un Chef d'Etat européen ou occidental me disait faites la démocratie en Afrique, je lui disais, nous avons besoin de la démocratie non pas parce que vous, vous le dites, mais parce que nous-mêmes, nous en avons effectivement besoin pour construire nos Etats.

Madame regardez la Côte d'Ivoire, si nous n'employons pas la démocratie, comment nous allons choisir le chef de l'Etat ?

Il y a à l'est, adossés à la frontière ghanéenne, les Akan qui ont un mode à eux pour choisir leurs chefs de village ou de canton ou leurs rois. Nous avons à l'ouest un pouvoir éparpillé. Nous avons au nord des Malinké islamisés qui se regroupent autour des mosquées et à côté d'eux, des Senoufo qui se retrouvent dans les bois sacrés.

Quel mode électoral nous allons-nous prendre ?

Donc la démocratie nous aide. Parce qu'elle fait tabula rasa de tout cela et elle donne à chaque individu, considéré comme citoyen, une voix. C'est pourquoi je me suis engagé dans la lutte pour la démocratie.

Surtout nous qui venons de familles très modestes, s'il n'y a pas la démocratie, jamais nous n'aurions de postes élevés. Moi, les gens avec qui j'ai été à l'école, quand j'ai été élu président, ils n'étaient pas étonnés, parce qu'ils savaient mon engagement. Mais ils sont venus me saluer, pour saluer mon courage. Parce que je n'étais pas le plus aidé, je n'étais pas le plus intelligent, je n'étais pas le plus riche...

Donc nous avons besoin de la démocratie Madame. Mais la démocratie ce n'est pas seulement le vote, c'est qui dit le vote. Qui dit le résultat du vote. C'est ça aussi la démocratie.

Quand on s'en va prendre une nuit, le président du groupement électoral (CEI ndlr), qu'on amène

dans le QG électoral d'un candidat, qu'on invite une télévision étrangère, pour lui dire de parler et on le filme et on diffuse ça dès le lendemain matin. Ce n'est pas très démocratique ça, c'est pas la démocratie.

La démocratie, c'est le respect des textes, à commencer par la plus grande des normes en droit qui est la Constitution. Qui ne respecte pas la Constitution, n'est pas démocrate.

Madame, c'est parce que j'ai respecté la Constitution, qu'on dit de venir ici. Alors je suis là, mais je compte sur vous.

Je compte sur vous, parce que je souhaite que tous les Africains qui me soutiennent et qui sont tout le temps ici devant la Cour, devant la prison, qui sont dans leurs pays en train de manifester, en train de marcher, tous ces Africains-là, qu'ils comprennent que le salut pour les Etats africains, c'est le respect des Constitutions que nous nous donnons et des lois qui en découlent.

Je vous remercie Madame.

[Laurent Gbagbo.](#)

Le 28 février 2013 à la CPI

<http://www.ivoirediaspo.net/message-texte-du-president-gbagbo-hier-a-la-cpi.html>

### **LA CONFIRMATION DES CHARGES CONTRE GBAGBO S'EST-ELLE TRANSFORMEE EN PROCES DE OUATTARA ET SES REBELLES ? (Première Partie)**

La confirmation des charges contre le Président Gbagbo a enfin tenu sa promesse de date Le Mardi 19 Février 2013. Plusieurs reports n'ont pas réussi à amincir l'attachement des résistants de la Diaspora, des africains et du peuple de Côte d'Ivoire à celui qu'ils considèrent comme le défenseur des libertés en Afrique. Le rendez-vous qu'ils ont pris avec l'histoire et la justice depuis le 19 Septembre 2002 a eu lieu au grand soulagement de tous.

Comme à leur habitude, les sympathisants africains, les résistants et patriotes ivoiriens de la Diaspora qui depuis plus d'un an ont fait de la Haye un lieu de pèlerinage, ont répondu présent pour une énième passe à l'appel de l'histoire. En vagues de plusieurs centaines de personnes, ils partirent d'horizons différents pour converger vers la Haye. Ils ont une fois encore bravé un temps de Février sévèrement plus glacial qu'habituellement. On lisait la même détermination sur les visages qui laissait transparaître une banque d'énergie visiblement non entamée. Ils ont poussé l'outrecuidance de leur conviction en l'innocence de Laurent Gbagbo, en assiégeant la Haye et en braquant le regard du monde sur la CPI.

Le silence plat des Medias du monde n'ont pas réussi à occulter les ratés judiciaires et l'invraisemblance des évidences de l'accusation dans cette affaire honteuse et grossièrement montée contre un clan et un leader. Une note essentielle en ressort cependant – Allassane Dramane Ouattara, hier le bénéficiaire remarquable de la rébellion, est cette fois apparu et démontré comme l'incontestable commanditaire de cette rébellion. Les mêmes rebelles qui ont frappé depuis le 24 Décembre 1999 sous Bédié, sont les mêmes qui frapperont encore sous Gbagbo le 19 Septembre 2002. Ils sont tous devenus, non pas par coïncidence ou par mérite, des maillons clés du dispositif d'Abidjan. Cela est clairement révélateur de l'accointance d'Allassane Ouattara et cette clique d'individus rebelles pour qui la vie des autres n'a aucun sens.

Ce qui est fascinant dans cette histoire, c'est que chaque ivoirien et ivoirienne connaît cette vérité, la vérité de la crise ivoirienne. En chœur, ils peuvent t'en faire le récit les yeux fermés jusqu'au point de chute actuelle de cette aventure exsangue dans laquelle les rebelles tirent apparemment fortunes et plaisirs. Les ivoiriens connaissent l'identité et la source du sang qui coule en Côte d'Ivoire et les coupables avérés de cette forfaiture. Malheureusement, ils ont



tous été récompensés sous Ouattara pour mission certainement bien accomplie. C'est ces mêmes personnes, parfaitement collant à l'image de ceux qui incarnent l'injustice en Côte d'Ivoire, qui subitement sont devenus des ardents défenseurs de la justice et qui se disent des démocrates – Révoltant tout ça n'est-ce pas !!!

La spoliation de la Côte d'Ivoire et son exploitation en coupe réglée au bénéfice du Burkina Faso, rattrape Ouattara sur la question de son origine réelle. Des colonies de Burkinabés sont venues violenter, exproprier et terroriser les ivoiriens sans que cela n'émeuve Ouattara et ses alliés – « Ourémi » règne en maître incontesté sur l'Ouest de la Côte d'Ivoire sans être inquiété par Ouattara et son Gouvernement – Le Burkina Faso est devenu exportateur de Cacao – des cadres Burkinabés sont nommés à des postes stratégiques en Côte d'Ivoire pour servir les intérêts de la nouvelle métropole « Burkinaise » – Elle a réussi à travers les manœuvres de Ouattara et de son ami Sarkozy (Ex-Président de la France) à s'appuyer sur le bras séculier de la France pour faciliter la recolonisation de la Côte d'Ivoire – Sans que la France en fasse nécessairement le rapport entre son intervention en Côte d'Ivoire et le deuxième agenda Afro-colonialiste de Ouattara au Bénéfice du Burkina. Tous ces faits sont révélateurs pour qui cette clique travaille en vérité. Tous les ivoiriens qui s'en sont faits complices en paieront le prix tôt ou tard. L'instrumentalisation du PDCI et la vraisemblance du portrait littéraire de Ferdinand Oyono : « Le vieux nègre et la médaille » est la meilleure façon de comprendre le rôle historique de Konan Bédié dans cet autre type de colonisation de la Côte d'Ivoire par un pays qui en endure un complexe psychologique depuis des lustres.

Les charges contre Gbagbo sont-elles sérieuses ? Et je dis oui.

Un décryptage honnête des tenants et des aboutissants indiquent clairement que le présumé coupable est en vérité la victime des ambitions démesurées d'une frange d'individus qui voulaient vaille que vaille s'emparer du pouvoir. Qui doute donc encore que ce scandale politico-judiciaire a connu son point culminant et est entrain d'entamer sa descente libre vers le rééquilibrage des normes. En effet depuis le 11 Avril 2011, date de la capture du Président Laurent Gbagbo par les forces françaises et l'ascension brutale d'Allassane Ouattara au pouvoir, la Côte d'Ivoire est rentrée dans une chute libre aux enfers. Elle est devenue une curiosité pour divers centres d'intérêts qui suivent avec une attention particulière, le grossier montage politico-diplomatique de notre temps. Elle est devenue un sujet qui défraie plusieurs chroniques journalistiques et académiques. Elle a suscité en si peu de temps une floraison de publications telles que « Côte d'Ivoire : Le Coup d'Etat » de Charles Onana, « Côte d'Ivoire : Traquenard Electoral » de Charles Blé Goudé, « Côte d'Ivoire : Tuerie des Femmes d'Abobo » de la journaliste française Leslie Varenne... et bien sûr la méticuleuse recherche sur les sources de conflit en Afrique de Georges Beylignont, intitulé: Côte d'Ivoire et Afrique Francophone : La police face au défi de prévention des conflits africains.

Ce pays est un cas d'étude exceptionnel pour ceux qui cherche honnêtement à réévaluer nos pratiques et politiques dans nos sociétés mondialisées. Il attire en ce moment vers lui des regards curieux qui attendent patiemment ou impatientement de voir le point de chute finale de cette odysée orchestrée par un ensemble de délateurs clairement identifiés.

Il est clair qu'au delà des faits remarquables qu'ont alimentés la crise ivoirienne pré & post électorale, Le conflit ivoirien oppose deux idéologies africaines. Une qui déduit sa stratégie de développement de l'assistance et des coopérations étrangères, et une autre qui somme les africains à l'auto-

détermination et demande un minimum d'équité dans ses rapports avec l'Occident. Ce conflit, dans ses élaborations multiformes a quelque chose de curieux qui formate son caractère exceptionnel : le processus électoral en Côte d'Ivoire s'est appuyé sur deux modes contemporains d'accession au pouvoir d'Etat.

Le caractère exceptionnel de cet imbroglio politique, découle du fait que le pouvoir d'Etat et son exercice, a toujours été la conséquence de l'un des deux procédés suivants :

Premièrement, le pouvoir comme étant la sanction d'un processus démocratique où le consensus national est par convention recherchée à travers une simple majorité qualifiée de votants. Cette méthode est le protocole qui est perçu comme conférant un pouvoir d'Etat légitime : Les élections selon les principes démocratiques.

Secundo, Le pouvoir prit par la force et qui s'impose par la force et fait valoir une suprématie répressive qui broie toute contradiction. Elle s'applique à un contexte où l'objectif est de réduire le peuple à une soumission complète par l'usage des armes. Ou bien en provoquant une atmosphère de peur généralisée pour obtenir un simulacre de stabilité sociale et politique : Les coups d'Etat selon les procédés du totalitarisme.

Mais jamais la combinaison des deux conduits de pouvoir comme c'est le cas sous Allassane Dramane Ouattara. En effet, le paradoxe de cette ascension au pouvoir d'état à travers deux conduits de pouvoir classiques, a donné lieu à une équation bizarre dont personne n'arrive à envisager clairement le schéma de résolution et de pacification approprié. Le problème est ainsi libellé ; Depuis le 19 Septembre 2002, une rébellion supportée et blanchie au Burkina Faso est venue écourtée la vie normale en Côte d'Ivoire. Des moyens colossaux ont été déployés visant le renversement du régime socialiste de Laurent Gbagbo par un coup d'état. Plusieurs tentatives antérieures de renversement échouèrent comme celle fatidique du 19 Septembre 2002. Elle réussie quant à elle à se muer en une rébellion fortement armée, même plus armée que l'Etat de Côte d'Ivoire. Elle invita naturellement à elle toute sorte de questions et de curiosité par rapport à ses motivations et objectifs, ses soutiens officieux et ses commanditaires inavoués.

Cette rébellion était notoirement connue pour son équipage modeste à tout point de vue. Un leader qui n'est pas un grand intellectuel, qui n'a aucune expérience professionnelle et qui n'a aucun moyen sérieux pour monter un scénario d'une telle envergure. Bref ! Elle demeura constante dans les nombreuses parodies de résolutions actionnées ouvertement ou non par la France ; de Lomé à Marcoussis en passant par Pretoria, Accra 1, 2 & 3. La déception de sa promesse de désarmement qui était pourtant la seule et l'unique contrepartie que les rebelles étaient supposés performé, a buté sur leur refus téléguidé. Autant son accointance et ses tendances partisans avec le RDR ne faisaient l'objet d'aucun doute. Ils maintinrent néanmoins et cela unanimement que leur rapprochement était plutôt une conséquence d'incidences d'objectifs. Leur désaveu réciproque en tant qu'éléments d'un même corps, à une homogénéité apparente et exemplaire, était fait dans le but de laisser paraître deux entités séparées pour des raisons de convenance. Les masques étant maintenant tombés les uns après les autres, que nous notons la même parfaite convergence des objectifs de la paire RDR (branche politique) et Force Nouvelle (branche armée). Cette manœuvre de dilution digne d'un montage de cirque, livre aujourd'hui publiquement son caractère insolite et inintelligent.

Les élections du 28 Novembre 2010 eue donc lieu avec le RDR et ses soutiens comme la France, L'ONU, les Etats-Unis, la CEDEAO et le

Burkina, favorables au maintien des rebelles en arme. Cet état de fait a permis au leader du RDR, non seulement d'être candidat déclaré au processus démocratique en cours, mais détenteur dans le même temps du pouvoir d'action sur une force irrégulière et illégale qui pullulait concomitamment les corridors de l'hôtel du Golf à Abidjan, QG de campagne d'Allassane D. Ouattara.

A Abobo, une zone d'Abidjan « favorable » aux forces rebelles, ils ont réussi à infiltrer des combattants du Sieur Soro. Le sergent IB vint par la suite y joué un rôle flou. Non identifié et opérant clandestinement, il pouvait mener des opérations d'incriminations et de subversions contre le régime Gbagbo. Le « commando invisible » venait de s'ajouter à une longue liste des forces militaires parallèles en opération en Côte d'Ivoire. Les Forces rebelles, La Force Licorne, les forces de L'ONUCI, Les Mercenaires Burkinabés (Cités dans le rapport d'Ocampo), les forces parallèles de la CEDEAO et enfin les forces régulières de Côte d'Ivoire. Elles étaient toutes des forces qui répondaient de différents centres de commandement militaire selon les intérêts géopolitiques et géostratégiques. Dans cette liste, la seule force légitime qui pouvait se targuer d'être en légitime défense était les Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire (FDS). Comment est-il donc apparu plausible aux yeux de l'accusation, que sans investigations et sans recourir à des études balistiques, la seule FDS, forces armées régulières de Côte d'Ivoire peut porter les responsabilités des crimes perpétrés en ce moment. Toutes les forces en présence en avaient les moyens selon à un catalogue d'objectifs et d'intérêts géostratégiques clairement repérables à l'analyse du comportement des acteurs qualifiés du conflit ivoirien.

Comment l'accusation a-t-elle procédé l'intelligence qui l'a conduite à la conclusion sur la responsabilité des viols des femmes ? Il est pourtant clair que dans un environnement où la loi et l'ordre a disparu, n'importe qui pouvait profiter du désordre qui planait pour commettre des actes de viol sur la frange sociale naturellement vulnérable dans nos sociétés modernes. Et s'il y a un précédent dans cette matière, les rebelles en ont montré la capacité morale dans les premières heures de la rébellion. Ces recrues des pays environnants n'avaient ni partenaire, ni vie sociale en Côte d'Ivoire pour assouvir leur besoin sexuel naturel et pouvait théoriquement contempler un tel acte abominable.

En dépit des malversations procédurales provoquées ou accidentelles, Laurent Gbagbo fut déclaré vainqueur des élections par la plus haute cour de justice en Côte d'Ivoire. A l'annonce de ce verdict cinglant pour le camp Ouattara, ils actionnèrent aussitôt leur plan B. Cet autre conduit alternatif de capture du pouvoir d'Etat fut consécutivement mis en branle. Le coup d'état en fin de compte résuma l'ascension brutale et violente d'Allassane Ouattara au pouvoir en Côte d'Ivoire. Cette méthode fut lourde de conséquences qui semblent avoir engendré une situation de déclin irréversible. A l'analyse, aucun alliage de méthodologies ne semble être approprié ou adapté au contexte sociopolitique inaccoutumé dans lequel celui qui assure l'office de Président de République de Côte d'Ivoire s'est plongé mains et pieds liés. C'est un pouvoir qui a besoin de stabilité pour gouverner, mais qui ne peut prendre le risque de créer un tel environnement. Car un climat social apaisé voudra implicitement traduire un minimum de liberté et de respects des droits élémentaires. Il n'y a qu'à ce prix qu'un nouveau consensus national peut être dégagé à travers l'expression et la reconnaissance de la différence qui est une culture bien encrée dans les traditions contemporaines de la vie politique ivoirienne – C'est un pouvoir qui a également besoin d'instabilité pour créer un climat de peur généralisée, dans le but de subjuguier un peuple qui donne

l'air d'avoir un Président à eux imposé. Il est perceptible de loin comme de l'intérieur, que ce peuple outragé veut dénoncer la mort qui sévit de façon banale dans les villages et campements en Côte d'Ivoire. Ces dignes enfants de Côte d'Ivoire veulent décrier « le programme de rattrapage » relatif à l'institution d'une gouvernance à relent ségrégationniste et tribaliste. Voici le décor du pouvoir et de la gouvernance de l'actuel régime. La situation est rendue davantage incompréhensible, non seulement parce qu'ils ne veulent pas assumer la demeure d'un coup d'état en CI, mais ils n'ont pas les commandes politiques nécessaires qui crédibilise la thèse d'une certaine légitimité démocratique. Un pouvoir condamné à vivre de l'instabilité et dans l'instabilité ne pouvait qu'atteindre en moins de deux ans de gestion, un point où l'on sent venir à grand pas le crépuscule d'un montage politique inédit et d'un régime chancelant depuis son ascension au trône. Un pouvoir qui ne fait pas bon ménage avec les objectifs stratégiques de stabilité socio-politico-économique car les tenants craignent de dévoiler au monde les enjeux de ce montage grotesque qui donne déjà des sueurs froides à ses commanditaires, quant à sa fin programmée.

La France doit s'en isoler si elle veut sauver la relation multiséculaire et historique qui la lie aux pays d'Afriques francophones. Gbagbo a reconnu très tôt qu'un changement fondamental s'imposait dans ce nouveau contexte où les africains sont bien informés sur leur environnement et ont la capacité d'en déduire une intelligence qui crée une pression sérieuse de changement sur les gouvernants africains honnêtes. Y répondre, rentre systématiquement en conflit avec les impératifs de la Françafrique. Un nouveau mode de coopération s'imposant, libre au Président François Hollande d'en tirer les leçons socialistes qui s'imposent. Libre à lui de prendre le leadership d'un mou

<http://www.abidjandirect.net/index2.php?page=poli&id=7763>